



Appel de l'intersyndicale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

3 septembre 2026

Alors que le gouvernement entame la préparation du budget 2027 sous le signe de l'austérité pour les services publics sommés de faire des économies, le désengagement de l'État se confirme. Face au sous-financement chronique et patent de l'État, la seule proposition du gouvernement réside dans la diversification par les établissements de leurs ressources propres. La multiplication par cinq des frais d'inscription pour tou-t'es les étudiant-es viendrait s'ajouter à la restriction drastique des exonérations de frais différenciés et la suppression des APL pour les étudiant-es extracommunautaires non boursier-es en dépit de l'opposition de la communauté universitaire. Face à l'obstination du gouvernement, nous continuerons à nous opposer à toute hausse des frais d'inscription. Le décret Baptiste du 20 mai 2026 visait initialement à « mettre en cohérence » les dispositifs et à « augmenter les ressources propres » des établissements en période d'austérité budgétaire. En réalité, c'est un dispositif inégalitaire et contre-productif, qui crée beaucoup plus d'incertitude qu'il ne résout de problèmes, et qui appauvrit les universités en faisant tout simplement disparaître les étudiant-es extracommunautaires. Il est nécessaire que tous les établissements refusent d'une même voix cette disposition inique pour empêcher son application concrète.

Il manque au moins 8 Md€ pour l'enseignement supérieur et 8 Md€ pour la recherche publique afin notamment de consacrer 1 % du PIB à la dépense intérieure de recherche des administrations.

Depuis plus de vingt ans, les dépenses de recherche et de développement n'ont pas évolué, stagnant autour de 2,2 % du PIB, la part du budget de la recherche publique étant tombée à un niveau historiquement bas en 2023 à 0,74 %, niveau qui a encore baissé depuis. Le prétendu effort de recherche français est inexistant. Il reste bien inférieur à celui d'autres pays européens. L'engagement d'atteindre l'objectif fixé par l'Union européenne d'investir 3 % du PIB dès 2010 n'a jamais été atteint par la France, qui ne cesse d'accroître son retard. Le ministère brutalise la recherche. L'Institut de recherche pour le développement (IRD) est sommé, contre la volonté de ses personnels, de s'intégrer au CNRS au risque de perdre ses spécificités notamment son réseau international et sa fonction

diplomatique. Parallèlement le gouvernement assèche les fonds de roulement des organismes de recherche.

Alors que le nombre de candidat·es à l'enseignement supérieur continue d'augmenter, le nombre de places sur Parcoursup et MonMaster se réduit si bien qu'une part sans cesse croissante d'entre elles et eux se retrouve sans affectation. Ce n'est rien de moins que le droit à poursuite d'étude des bachelier·es et des licencié·es qui est mis en cause.

La mise en œuvre de la réforme de la formation initiale des enseignant·es et des CPE confirme nos craintes. Le gouvernement choisit de sacrifier une grande partie de la cohorte des étudiant·es non lauréat·es en limitant, là aussi, leur droit à la poursuite d'études en Master. Le recours au privé ne peut compenser cette situation. Le rapport de l'IGAS et l'IGESR l'a montré, alors que leur financement est en grande partie assuré par des subventions publiques (40 % du chiffre d'affaires de Galileo et 67 % de celui du Collège de Paris, jusqu'à 90 % pour certaines de leurs écoles), principalement via l'apprentissage, la « qualité d'un grand nombre de formations délivrées apparaît insuffisante » et ne constitue pas une priorité pour ces établissements à but lucratif. Dans les organismes de recherche, la quasi-totalité de la subvention de l'État est consacrée à la masse salariale des personnels. Les chercheuses et chercheurs doivent absolument remporter des appels à projets pour pouvoir réaliser leurs travaux de recherche.

L'intersyndicale appelle à peser et se mobiliser dès la rentrée pour obtenir des financements à la hauteur des besoins de recherche et de formation du plus grand nombre et au plus haut niveau de qualification. Elle appelle également à défendre la liberté académique dans sa dimension collégiale, fondement de l'université. Elle exige le maintien de l'IRD comme EPST avec l'ensemble de ses prérogatives scientifiques.

L'intersyndicale appelle l'ensemble de la communauté universitaire et des organismes nationaux de recherches à travailler à des plans d'action adaptés aux situations locales et à s'organiser dans l'unité syndicale la plus large pour la réussite d'une **journée nationale de mobilisation massive le mardi 15 septembre**, jour de réunion du CNESER de rentrée.

À Paris, rendez-vous est donné à 12 h 30 place Jussieu pour un rassemblement suivi d'une manifestation qui se dirigera vers le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Partout ailleurs, l'intersyndicale appelle à s'engager massivement dans les actions qui seront organisées.

L'intersyndicale appelle également à mettre d'ores et déjà en perspective la mobilisation pour la revalorisation des rémunérations de tous les personnels de la fonction publique dans la lignée de la journée du 15 septembre. Elle appelle à rejoindre l'appel intersyndical de la fonction publique pour la mobilisation par la grève et la **manifestation nationale le 29 septembre notamment à Paris**.